

N° 205 janvier 2022

une  
année  
joyeuse  
s'il vous  
plaît

## VOEUX DU MAIRE

Chers Talensacois,

Ce n'est pas sans émotion que je vous adresse ces quelques mots en ce début d'année.

J'aurais aimé vous rencontrer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux mais, une nouvelle fois, la situation sanitaire bouleverse notre vie sociale.

J'espère que nous pourrons nous réunir le plus tôt possible pour discuter, partager des moments amicaux et faire vivre ensemble notre commune.

En attendant votre équipe municipale va poursuivre son action avec optimisme et détermination.

Cette période difficile a été l'occasion de renforcer les liens d'entraide et de solidarité grâce à l'engagement de tous : habitants, commerçants, associations, agents municipaux, élus... et je vous en remercie.

Enfin, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal que je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Tout  
Très bonne année à tous  




Du 20 janvier au 19 février 2022, un agent recenseur recruté par la commune, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Ne répondez surtout pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent !

Contact : 02.99.09.06.15 ou [mairie@talensac.fr](mailto:mairie@talensac.fr)

**Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.**



Le recensement 2022  
démarrera le 20 janvier !



Sur la photo (de gauche à droite)  
Bruno DUTEIL, Maire ; Lydie AUROY ; Aurélien BORGWARD ; Marie-Annick MOISAN ; Pierrette BARRÉ ; Jocelyne BOHUON, les 5 agents recenseurs et Audrey MASSON, DGS et coordinatrice du recensement.

Feuille mensuelle  
d'information

Ille et Vilaine  
Dépôt légal n°124 n° ISSN :  
12715573

### Directeur de publication

Bruno DUTEIL, Maire

### Rédaction et impression

Secrétariat et Communication

### Responsable

Virginie RICHARD

Adjointe au Maire

### Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h15  
et de 14h à 18h

SAUF le jeudi après-midi,  
**fermé au public**

Ouvert le 1<sup>er</sup> samedi du  
mois de 9h à 11h45

☎ 02 99 09 06 15

✉ [mairie@talensac.fr](mailto:mairie@talensac.fr)

🌐 [www.talensac.fr](http://www.talensac.fr)

n° d'urgence le week-end

**06 70 20 09 04**

## Résidence des Jardins Carrés

### Atelier collectif "Prendre soin de soi"

Thème :

Atelier mains et ongles

Animé par l'esthéticienne  
de Talensac C'belle au naturel

Le lundi 17 janvier 2022 à 10H00

À la Résidence des Jardins Carrés  
Salle de l'Arbre d'Or  
Talensac

Participation  
8€

Ouvert aux seniors de la commune  
Inscription obligatoire auprès de Clara.  
Contact : 07 86 44 22 55

➔ En janvier



**Du 19 janvier au 3 février, la médiathèque recevra l'exposition *Bleu Pétrole, Le scandale Amoco*.**

Cette exposition, prêtée par les Archives départementales, retrace les événements de 1978 et prend appui sur la bande dessinée **BLEU PÉTROLE** de Gwénola Morizur et Fanny Montgermont.

Les visiteurs pourront s'immerger dans l'histoire, de la dérive du bateau et son échouement le 16 mars 1978, aux pollutions maritimes et enjeux écologiques actuels, en passant par la mobilisation des Bretons et de leurs élus, les actions menées, sans oublier l'épopée du procès américain.

**Gwénola Morizur sera présente à Talensac lors de la vente de livres organisée par l'APAEP à l'école du Chat Perché les 28 et 29 janvier.**

Elle animera également un atelier dans une classe autour du thème de la nature et présentera aux enfants sa nouvelle BD jeunesse : Tara zéro déchet. L'histoire d'une jeune fille qui découvrira que chacun peut contribuer à sa manière à protéger et respecter la nature et qu'ensemble on peut faire beaucoup.

N'hésitez pas à venir découvrir l'exposition et les différents ouvrages de Gwénola Morizur disponibles à la médiathèque.

➔ En février

Nina Simone sera mise à l'honneur à Talensac et sa musique viendra réchauffer vos oreilles engourdies par le froid.

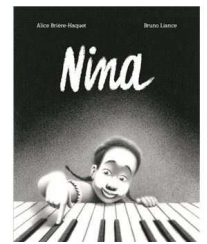
La médiathèque, en partenariat avec l'école du Chat Perché et le centre de loisirs, recevra Bruno Liance, illustrateur du très bel album "Nina" et Lorenzo Naccarato, pianiste du groupe Lorenzo Naccarato Trio.

- ♦ Une rencontre et des ateliers avec Bruno Liance auront lieu avec deux classes de l'école les 2 et 3 février 2022 ;
- ♦ Des ateliers auront lieu avec les deux artistes au Centre de loisirs le mercredi 2 février 2022 (cf information du centre de loisirs ci-après) ;
- ♦ La médiathèque accueillera Bruno Liance et Lorenzo Naccarato

le **vendredi 4 février à 20h30** pour un concert dessiné retraçant la vie de Nina Simone. Un moment privilégié à ne pas manquer, mêlant les notes de musiques délicates de Lorenzo Naccarato et les dessins au fusain de Bruno Liance, pour rendre hommage à cette grande dame et son combat contre le racisme. Gratuit - Sur inscription à la médiathèque - Tout public.



Dans le cadre d'un projet de sensibilisation au racisme et à la ségrégation à travers l'album NINA, le centre de loisirs, en lien avec la médiathèque et l'école du chat perché, propose deux ateliers au choix le mercredi 2 février :



- Une présentation de l'album et atelier noir et blanc avec Bruno LIANCE, dès 5 ans ;
- Une initiation pour ressentir les contrastes en musique avec Lorenzo NACCARATO dès 6 ans.

Ces activités sont proposées sans supplément, 12 places par atelier. Pensez à inscrire vos enfants via le Portail Familles. Bonne année à tous ! Les z'anim

↳ CLUB DE L'AMITIE

L'assemblée générale du club a eu lieu le 2 décembre dernier en présence de Mr le Maire et de Jean Lion (délégué de secteur) qui a remis avec la présidente trois médailles aux personnes sortantes pour leurs années de dévouement au sein du bureau : Maryvonne Jan, Madeleine Gérard et Bernard Demay. Merci à eux.

La présidente nous a fait part des activités et notamment des sorties pour l'année prochaine. 2022 sera une année bien remplie, tout en suivant les règles sanitaires.

A ce jour le club compte 147 adhérents, deux nouveaux membres ont rejoint le bureau : Renée Lemoine et Michel Trihan. A la fin du repas nous avons remis des compositions aux personnes de 85 et 86 ans.

**Composition du bureau**

- ♦ Présidente: Régine Thézé.
- ♦ Vice-présidente : Jocelyne Racineux
- ♦ Trésorier : Paul Fustec, adjointe : Renée Lemoine.
- ♦ Secrétaire : Chantal Martinez, adjoint : René Cheze.
- ♦ Membres : Huguette Truccolo, Claudine Vitre, Daniel Simon, Bernard Macé et Michel Trihan.



↳ TALENSAC RUNNING

Les foulées de Noël se sont déroulées la 19 décembre dernier. Cette petite sortie running déguisée dans les rues de la commune s'est terminée par une collation offerte par l'association : café, chocolat ou vin chaud...accompagnée par des crêpes, le tout préparé par l'équipe organisatrice du marché de Noël. Le meilleur déguisement revient à Guénolé Henry en Marcus de Pat Patrouille ☺



**Renouvellement des membres du bureau.**

Yves Tertrais, président  
 Denis Lepetit, trésorier  
 Yannick Barbé, secrétaire  
 Natacha Huet, secrétaire adjointe  
 Membres : Christophe Louasil, Marie-Laure Charpentier, Lynda Perrot, Antoine Nozay. Le président a fait un point sur les projets de l'association pour l'année 2022 et notamment le lancement d'un nouveau jeu de maillot avec un sponsor officiel.

## ↳ ESPOIR SPORTIF TALENSAC

Depuis la rentrée de septembre, les amateurs de basket ont pu reprendre les entraînements dans des conditions relativement normales.



Nous avons la joie cette année d'accueillir de nombreux jeunes joueurs, grâce à nos sections Baby et U9 (7 à 9 ans). Un certain nombre d'entre eux avaient pu apprécier les animations organisées au début de l'été dernier. Ces jeunes joueurs et joueuses sont accueillis par Thierry et Max, chaque vendredi soir. Cette année, le Père Noël est venu les rencontrer pour les encourager, avec quelques chocolats dans sa hotte.

Dans le cadre de la CTC (Coopération Territoriale de Clubs) avec Montfort, Breteil, Bédée/Pleumeleuc, Talensac propose des créneaux d'entraînement ouverts à tous les licenciés du club de basket. Trois équipes seniors féminines et masculines sont engagées dans le championnat et ont obtenu des résultats plus que satisfaisants sur ce premier trimestre. Notre prochain grand rendez-vous : le loto du basket qui se tiendra le 27 février prochain dans la salle de la Hunaudière. Nous espérons pouvoir vous y accueillir nombreux. En attendant, nous offrons à tous les Talensacois nos meilleurs vœux sportifs ! Meilleurs vœux à l'ensemble de l'équipe municipale.

## ↳ LUTTE CONTRE LA SURPOPULATION DES PIGEONS

La campagne de dépigeonnage est terminée. Plus d'une centaine de volatiles a été capturée par la société AVIPUR. Quelques conseils pour une gestion efficace, sur le domaine privé :



**VEILLEZ** à ne pas présenter aux oiseaux ni nourriture ni déchets susceptibles de les attirer.

**DELOGEZ** les oiseaux des endroits où ils nichent.

**OBSTRUEZ** les orifices (baies, lucarnes...) pouvant donner accès à un lieu de nidage.

**VEILLEZ** à maintenir les lieux propres : le pigeon marque son territoire avec ses déjections.

## ↳ LE P'TIT PLUS DE CHEZ PROXI !



L'épicerie vous propose désormais, sur ses horaires d'ouverture, de savourer un petit café à emporter au prix de 1€. Il s'agit de café en grain moulu sur place. Café décaféiné sur demande.

## ↳ CIRCULATION RUE DE LA HUNAUDIERE

La rue de la Hunaudière (du n° 2 au n° 8) est régulièrement prise en contresens, ce qui est source de danger. L'accès sur le tronçon de cette rue ne peut se faire que de la Place de La Libération et **seulement par les riverains et pour les livraisons.**

L'accès à la salle Judaël doit se faire de préférence par le parking de l'Astrolabe, rue de Montfort.



## ↳ DATES DE COLLECTE DES BACS JAUNES (déchets recyclables)

Mercredi 19 janvier

Mercredi 2 février

Mercredi 16 février

Mercredi 2 mars

Mercredi 16 mars

Mercredi 30 mars

Mercredi 13 avril

Mercredi 27 avril

Mercredi 11 mai

Mercredi 25 mai

**Jeudi 9 juin**

Mercredi 22 juin

Mercredi 6 juillet

Mercredi 20 juillet

Mercredi 3 août

**Jeudi 18 août**

Mercredi 31 août

Mercredi 14 septembre

Mercredi 28 septembre

Mercredi 12 octobre

Mercredi 26 octobre

Mercredi 9 novembre

Mercredi 23 novembre

Mercredi 7 décembre

Mercredi 21 décembre 2022

PENSEZ A SORTIR  
VOTRE BAC JAUNE  
LA VEILLE.



**3 secteurs seront collectés différemment, car collectés avec une autre commune que Talensac :**

⇒ Les Fontennes : le lundi pour les ordures ménagères (bacs verts) et le mercredi des semaines paires pour les déchets recyclables (bacs jaunes).

⇒ Le Chatellier : le jeudi pour les ordures ménagères (bacs verts) et le mardi des semaines paires pour les déchets recyclables (bacs jaunes).

⇒ Le Bout Salé : le mardi pour les ordures ménagères (bacs verts) et le mercredi des semaines impaires pour les déchets recyclables (bacs jaunes).

**Vous avez la possibilité de consulter le calendrier de collecte 2022 sur le site <https://www.smictom-centreouest35.fr/>**

## ↳ TROC D'HIVER



Le samedi 8 janvier à la salle de l'Avant-scène de Montfort-sur-Meu, l'association Céhapi vous propose de donner une seconde vie aux vêtements (adultes ; hommes et femmes) que vous ne portez plus tout en vous faisant plaisir. Comment cela fonctionne ?

#1 Inscrivez-vous **sur le site** [www.cehapi.org](http://www.cehapi.org)

#2 Faites le tri !

Nous avons tous des vêtements que nous ne portons plus au fond de notre dressing ou dans des sacs en attente d'être vendus ou donnés. Sélectionnez vos pièces (au maximum 8), selon nos critères de choix, et venez les déposer de 10h à 12h à la salle de l'Avant-scène.

## NOËL DANS TOUS LES SOULIERS

Cette année, le spectacle de Noël a pu se tenir au début du mois de décembre pour offrir aux enfants et à leurs parents un spectacle de magie opéré par Quentin Even. Un sachet de bonbons et un petit goûter à déguster à la maison leur a ensuite été proposés faute de pouvoir offrir un moment de convivialité en raison des contraintes sanitaires. Les enfants ont eux-mêmes apporté des confiseries ou des nécessaires de toilettes qui ont ensuite été distribués aux Restos du Coeur.

## RETOUR SUR LE MARCHE DE NOËL

**Le marché de Noël était très espéré, il a répondu aux attentes.**

Le marché de Noël, tant attendu, a réussi à se tenir grâce à l'organisation rigoureuse élaborée dès le mois d'octobre par l'association culturelle. Tout avait été conçu dans le cas d'une recrudescence du virus et annoncé sur les dépliants. Vérification des pass-sanitaires, port du masque, salles distinctes pour la restauration / buvette, les exposants, groupes restreints pour les déambulations.

Le marché a été très largement fréquenté : 26 exposants et le stand du Père Noël étaient regroupés dans la salle des sports. 519 personnes ont participé aux déambulations nocturnes pour redécouvrir l'histoire du petit chaperon rouge.

Merci aux artistes bricoleurs(e)s, peintres, décoratrices, ... pour leurs créations et le temps passé à leurs réalisations.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis à ce que le marché puisse se tenir. Un grand merci également aux services techniques pour la préparation et la sécurisation du site.

Merci aussi à la municipalité qui a offert le magnifique feu d'artifice grandement apprécié des spectateurs.

Yvette Sauvage, Présidente de l'ACT

## NOËL 2021

L'équipe volontaire de la Communauté Paroissiale de Talensac, aime se réunir pour bâtir la crèche. Début décembre, elle s'est retrouvée. Chacun a rivalisé d'adresse pour la construire, en plus des moutons, le dromadaire s'est invité. Petits et grands, venez la découvrir en famille.



## L'ELAGAGE DES ARBRES



### Des obligations réglementées pour la sécurité de tous

La distance des plantations par rapport aux limites de votre propriété et les branches qui en dépassent sont des sujets susceptibles de générer des tensions entre voisins, mais aussi des problèmes de sécurité lorsque les branches d'un arbre dépassent sur la voie publique.

Les arbres qui empiètent sur la route peuvent dans certains cas procurer une gêne lors du passage des camions de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ainsi qu'aux bus scolaires...

Conformément à l'article D161-24 du Code Rural, « dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure restée sans résultat ».

## ASSOCIATION AMPER



L'association AMPER intervient sur la commune pour du portage de repas à domicile.

**Vous hésitez ? Testez un repas gratuitement !** Un simple coup de fil suffit pour mettre en place le service très rapidement sans engagement de durée.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du Conseil Départemental. La livraison de repas à domicile entrant dans le champ des « services à la personne » vous pouvez bénéficier du crédit d'impôts de 50% sur le coût de la livraison.

**Pour plus d'informations : Tiphaine GERGAUD au 02 99 01 83 59 ou prad@amper-asso.fr**

## HORAIRES DES MESSSES

**Samedi 8 janvier 2022** : 18 h à Talensac  
**Dimanche 9 janvier** : 9h30 à Iffendic et 10h30 à Montfort  
**Samedi 15 janvier** : 18 h à Breteil  
**Dimanche 16 janvier** : 9h30 à Pleumeleuc et 10h30 à Montfort  
**Samedi 22 janvier** : 18h à Bédée  
**Dimanche 23 janvier** : 9h30 à Breteil et 10h30 à Montfort  
**Samedi 29 janvier** : 18h à Talensac  
**Dimanche 30 janvier** : 9h30 à Iffendic et 10h30 à Montfort  
**Mercredi 2 février** : 19h30 à Montfort  
**Samedi 5 février** : 18h à Saint Gonlay  
**Dimanche 6 février** : 9h30 à Breteil et 10h30 à Montfort.

## ETAT CIVIL



### Naissances

Agathe PRADALIER le 1<sup>er</sup> novembre  
Lowen OLLIVIER IZEMBARD le 29 novembre



### Décès

Bernard PERROTIN le 28 décembre 2021

## PUBLICATION DE L'ETAT CIVIL

La publication dans la presse des naissances, mariages et décès est maintenant soumise à la réglementation RGPD (*Règlement Général sur la Protection des Données*) : les données personnelles ne peuvent être publiées dans la presse que si les familles ont donné leur accord à cette publication.

Merci de transmettre vos articles par mail à [mairie@talensac.fr](mailto:mairie@talensac.fr) avant le 22 janvier 2022 pour le prochain

T'as l'Actua ?